

Motion 1649

concernant l'initiation à la gestion durable des ressources énergétiques dans l'éducation scolaire des enfants

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la nécessité d'accroître l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables afin notamment de rendre effectifs les engagements pris en matière de développement durable et de diminution des émissions de CO₂
- l'importance de ne pas surcharger les programmes scolaires avec des matières supplémentaires, mais d'illustrer les cursus existants (science, environnement, etc.) avec les exemples que nous offre une actualité brûlante
- la participation et l'intérêt croissants des écoles et le soutien du DIP aux projets pédagogiques liés à l'énergie (depuis 1992 : classes vertes, Opérations OGURE, chantiers didactiques, modules de formation continue, etc.)
- l'augmentation des coûts des agents énergétiques (mazout, électricité) alimentant notamment les bâtiments scolaires

invite le Conseil d'Etat

- à s'assurer que tous les élèves de notre canton soient, au moins une fois durant leur scolarité obligatoire, impliqués dans un processus de gestion durable des ressources énergétiques
- le cas échéant, à veiller à ce que les moyens nécessaires à l'élargissement des actions entreprises en concertation avec le DIAE et le DIP soient alloués, afin de toucher 5000 élèves (environ 250 classes) par an.